

Kenzie au bénéfice du parti représenté par mon honorable ami. Je ne suis donc pas surpris que la première pensée de l'honorable député ait été pour M. Donald Gordon McKenzie lorsqu'il s'est agi de proposer quelqu'un au poste qu'il occupe maintenant. Je ne doute pas que le député de Brandon et tous ceux qui désirent percevoir, toucher et dépenser des fonds pour fins politiques dans cette province ne soient entièrement satisfaits de voir ce monsieur là où il est.

M. BROWN: L'honorable député attribue-t-il à celui dont il parle les méthodes qu'il sait particulières à certains de ses fidèles?

L'hon. M. ROGERS: Je me borne à vous représenter les faits comme je les connais. Je ne crois pas que le parti libéral, si coupable soit-il, ait jamais constitué une compagnie, et je sais parfaitement que le parti conservateur ne l'a jamais fait—une société destinée à dissimuler des contributions ou autre chose. Nous faisons les choses ouvertement. Et puisque mon honorable ami (M. Brown) a jugé à propos d'intervenir, je puis lui fournir certains renseignements à propos de son propre comté. En 1925, les directeurs de l'association progressiste de Lisgar, limitée, étaient A.-S. Bud, pharmacien; Angus Currie, cultivateur; Harold McKay, étudiant. John Cruise, cultivateur; Mathew John Shewfelt, cultivateur, tous du village de Pilot Mound. Voilà les directeurs que mon honorable ami de Lisgar avait à sa disposition.

Eh bien, je crois avoir convaincu la Chambre que quoique l'on puisse dire de la compétence technique de monsieur Donald Gordon McKenzie en matière de tarif, sa compétence comme financier politique ne fait pas le moindre doute. Il est bien évident que le chef du parti progressiste et ses associés dans la province du Manitoba ne sont pas aussi ingénus qu'ils voudraient le faire croire, en matière de fonds électoraux. Si l'organisation de toutes ces associations constituées pour percevoir, toucher et dépenser des fonds d'élections ne leur avait pas rendu service en 1921, pourquoi se seraient-ils mis en frais de les réorganiser en 1925, toujours dans le but de percevoir, toucher et dépenser des fonds d'élections dans les différents comtés de la province?

Voilà l'œuvre des entreprises financières de nos honorables amis progressistes de la province du Manitoba. Je ne crois pas que les progressistes d'aucune province se soient rendus coupables d'autant d'iniquités que ceux de cette province en ce qui concerne les fonds électoraux.

M. BROWN: Puis-je poser une question à l'honorable député?

Divers MEMBRES: Non; asseyez-vous.

M. BROWN: L'honorable député a fait allusion à l'article 10 de la loi électorale. Cet article est-il le même que celui que nous ont donné les libéraux? Je ne le crois pas.

L'hon. M. ROGERS: Je vous ai cité les opinions des avocats et je m'y fie. Les conditions dans les provinces de l'Ouest ont été fort troublées à la suite de la conduite du parti progressiste durant ces deux élections, et je juge qu'il est de mon devoir de faire connaître à la Chambre et au pays de quelle manière ce groupe a cherché à faire élire ses candidats dans le passé.

Les progressistes parlent du tarif et des lourdes taxes imposées aux cultivateurs de l'Ouest. Qu'ils donnent aux agriculteurs du Manitoba et de l'Ouest en général un marché pour leurs produits et ils ne demanderont ni n'accepteront de remèdes nés de la peur politique, comme celui que le premier ministre nous a offert l'autre jour.

Le progrès des cultivateurs de l'Ouest a été retardé par mon honorable ami de Brandon (M. Forke) et par le ministre des Chemins de fer (l'hon. M. Dunning), désireux d'obtenir ce qui leur revient relativement aux frais de transport. C'est une question sérieuse pour les cultivateurs de l'Ouest, et aussi pour les habitants de l'Est, parce qu'ils sont tous intéressés à la situation de l'Ouest. Les citoyens de l'Est ne doivent jamais oublier que les chemins de fer et leurs employés, les manufacturiers et leurs ouvriers, les banques et leurs personnels ne peuvent maintenir leurs positions et leurs biens qu'autant que les agriculteurs de l'Ouest ont l'assurance de recevoir pour leurs produits un prix qui leur permette de vivre dans des conditions raisonnables. Les plus grands ennemis de ces cultivateurs en ce qui concerne les prix de leurs produits sont mon honorable ami de Brandon (M. Forke) et mon honorable ami de Regina (M. Dunning). Ce sont eux qui ont le plus enrayé la marche en avant des cultivateurs de l'Ouest.

En 1900, le gouvernement du Manitoba, dont je faisais partie, a compris qu'il avait un devoir à remplir à l'égard de la classe agricole de cette province. Le public demandait des frais de transport moins élevés, et nous avons entrepris de faire droit à cette demande. Après avoir examiné attentivement la question, nous décidâmes d'acheter le chemin de fer Northern-Pacific, qui avait de magnifiques têtes de ligne à Winnipeg et environ 400 milles de voies ferrées bien situées. Les propriétaires consentaient à vendre la ligne parce qu'elle